



**Mémoire présenté par
La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) et la
Fédération des Professionnelles (FP-CSN)**

À la Commission de révision permanente des programmes

Septembre 2014

Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN)
Fédération des professionnelles (FP-CSN)
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
Téléphone : 514 598-2210
Télec. : 514 598-2223
www.fsss.qc.ca
www.fpcsn.qc.ca

Table des matières

Mise en contexte.....	4
Notre présence à la Commission	4
La lutte aux inégalités	7
Services éducatifs de garde à la petite enfance.....	9
Services de santé et services sociaux.....	10
Conclusion	13

Mise en contexte

La Fédération des professionnel·les (FP-CSN) représente plus de 8000 professionnel·les, techniciennes et techniciens, œuvrant dans différents secteurs d'activité. Elle joint sa voix à la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) dans la présentation du présent mémoire.

La Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) représente près de 130 000 travailleuses et travailleurs dans les secteurs public et privés de la santé et des services sociaux et dans les services à la petite enfance. Dans le secteur public, elle représente près de 110 000 personnes dans toutes les catégories d'emploi et dans toutes les régions du Québec. Sa grande représentativité lui permet de développer une expertise sur les grands enjeux de santé et de services sociaux. En représentant des travailleuses et travailleurs dans toutes les catégories d'emplois, la FSSS est à même de poser un regard d'ensemble sur le réseau et de combiner, dans ses interventions, les préoccupations de ses membres dans tous les corps d'emploi.

En plus de ces membres du secteur public, la FSSS représente près de 20 000 travailleuses et travailleurs des secteurs privés : services à la petite enfance, services préhospitaliers, ressources de type familial, ressources intermédiaires, établissements privés, centres d'hébergement privés et organismes communautaires.

La FSSS est l'une des huit fédérations de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). La CSN est une organisation syndicale comptant plus de 2100 syndicats qui regroupent plus de 300 000 travailleuses et travailleurs principalement au Québec.

Notre présence à la Commission

Tant les membres du secteur public de la fédération que ceux des secteurs privés se sentent interpellés par cet exercice de révision des programmes, tant à titre de travailleur qu'à titre de citoyen. Nous représentons donc 130 000 citoyens qui contribuent à l'effort collectif depuis des années.

Votre gouvernement aime réduire le rôle de citoyen à celui de « contribuable » en le présentant comme un « payeur de taxes ». Comme tous les citoyens, nos membres contribuent en payant leurs impôts et taxes et en participant à la vie économique de notre société, tout en contribuant à l'effort collectif pour rendre le Québec meilleur, et ce, de plusieurs façons, notamment en mettant chaque jour tout leur cœur dans leur travail, dans le but d'offrir aux citoyennes et citoyens du Québec des services de grande qualité.

La CSN a eu l'occasion de présenter sa vision dans le cadre de cette commission. Comme fédération membre de la confédération, nous endossons et partageons l'ensemble des constats et recommandations défendus dans le mémoire de la CSN.

La fédération a fait le choix de participer à cette commission malgré le fait que le gouvernement a décidé d'entraîner le Québec dans un exercice douteux dont la nature réelle ne s'est révélée qu'après les dernières élections. Il a certes été question, au cours de la dernière élection, d'assainir les finances publiques, ce qu'il est possible de faire de diverses manières. Mais il n'a pas été question d'austérité. Nous savons maintenant que l'exercice auquel on nous convie se résume à identifier des programmes à couper ou pour lesquels il s'agira d'instaurer ou d'augmenter des tarifs. Il nous semble qu'on ne peut le nier lorsqu'on constate de quelle façon a été constituée la Commission, qui la compose, de quelle façon sont menées les consultations publiques et de quelle façon le gouvernement a choisi d'engager le débat.

Déjà, il est question de moduler les tarifs dans les services de garde à la petite enfance. Déjà, des services directs à la population sont coupés en santé et services sociaux et on annonce que d'autres choix douloureux devront être faits. Tout porte donc à croire que le gouvernement ne s'intéresse pas à la question fondamentale des besoins de la population et ne souhaite aucunement lancer une réflexion large sur la question de nos finances publiques ainsi que du rôle de l'État dans notre société. Ce que nous comprenons de cette opération, c'est qu'elle ne va servir, au final, qu'à poursuivre le processus de démantèlement des services publics qui s'est accéléré depuis 2003. Nous ne sommes pas dupes.

Nous déplorons d'autant plus cette opération du gouvernement que nous considérons que nous sommes mûrs pour tenir une grande réflexion sur la question des finances publiques québécoises. Comme plusieurs citoyens et organisations de la société civile, nous pensons qu'il est temps d'entendre l'ensemble des points de vue et de définir collectivement ce que nous souhaitons pour l'avenir de nos services publics. En ce sens, une telle réflexion devrait envisager aussi bien la question des « dépenses » publiques, que celle des revenus et du rôle de l'État dans notre société. Ce dialogue permettrait notamment de mieux connaître l'intention réelle des citoyennes et citoyens sur le financement des services publics. D'ailleurs, si l'on se fie à un sondage pancanadien effectué en 2012, une majorité de citoyens serait prêt à payer plus d'impôts pour protéger les programmes sociaux et pour réduire les inégalités sociales.¹ Nous croyons, en outre, qu'il est possible de réduire les inégalités sociales sans toucher aux impôts et tarifs déjà payés par la majorité des citoyens.

¹<http://www.ledevoir.com/politique/canada/347143/sondage-pancanadien-hausser-les-impots-pour-reduire-les-inegalites>

Alors que au cours des dernières années sont apparues de grandes mobilisations en appui à un État social fort, nous croyons que le gouvernement se doit de tenir une réflexion où l'ensemble de la situation est présentée. Malheureusement, la présente commission, aussi bien par l'opération de relations publiques qui l'a entouré que par son mandat, se dirige dans la direction contraire. En effet, cette commission sert essentiellement à légitimer les décisions gouvernementales en faveur de l'austérité, ce qui prend toutes les formes d'un rendez-vous manqué avec l'histoire.

Le gouvernement prend grand soin de présenter systématiquement les services publics comme étant des dépenses alors qu'il s'agit, dans les faits, d'investissements dont bénéficie l'ensemble de la population. On peut ironiquement remarquer que lorsqu'il s'agit d'investir des fonds publics pour aider des multinationales ou subventionner des entreprises, le gouvernement parle d'investissements alors que lorsqu'il s'agit d'investir dans des services publics en santé et en éducation, le gouvernement nous parle alors de dépenses. Le jupon dépasse tellement que c'est à se demander qui le gouvernement représente réellement, les investisseurs privés ou les citoyennes et citoyens québécois.

Votre gouvernement fait valoir que des coupures dans les services publics sont nécessaires pour assurer l'avenir des jeunes ! On peut se demander à quels jeunes vous faites référence lorsqu'on constate que les investissements publics actuels font en sorte que :

- Nous payons les frais de garde les moins élevés en Amérique du Nord pour des services de haute qualité;
- Nous payons les frais d'électricité les moins chers en Amérique du Nord et Hydro-Québec appartient et est redevable aux Québécois (contrairement aux compagnies de pétroles, devant lesquelles nous sommes impuissants) ;
- Nous payons l'assurance automobile la moins chère en Amérique du Nord et l'assureur public est redevable aux Québécois;
- Nous avons accès aux congés de maternité et de paternité les plus intéressants en Amérique du Nord;
- Une fois admis dans le réseau de la santé, nous avons un taux de satisfaction très élevé.

Cela est sans compter l'immense valeur de nos investissements publics dans les secteurs clés que sont l'éducation et la culture.

Ces investissements publics valent facilement plusieurs centaines de milliers de dollars durant la vie d'une jeune famille, qui n'a donc pas les moyens de s'en passer. Le gouvernement ne pourra jamais promettre des retours d'impôts qui vont compenser pour les coûts additionnels que ces jeunes devront payer pour ces services s'ils sont coupés ou

privatisés, que ce soit en tout ou en partie. Si nous avons fait le choix collectif de mettre en place des programmes sociaux, c'est notamment parce que cela permet à l'ensemble de la population d'avoir accès à moindre coût à des services d'une meilleure qualité.

De toute évidence, le gouvernement a choisi de ne pas poser le débat en ces termes. Reste qu'un tel débat est incontournable.

Malgré cela, nous avons décidé de participer à cette commission, dont le mandat, tel que défini par le gouvernement, consiste à mener un processus d'évaluation continue des programmes gouvernementaux dans le but de recentrer l'action de l'État sur des programmes prioritaires. En effet, même si le processus nous semble mal engagé, voire biaisé, nous pensons qu'il importe d'affirmer que l'État doit effectivement se lancer dans une opération de priorisation de son action et que cet exercice doit impérativement se tenir dans la perspective de ce qui devrait constituer la véritable priorité du gouvernement : la lutte aux inégalités.

La lutte aux inégalités

On le sait, les inégalités sont en croissance partout dans le monde. Depuis 20 ans, la croissance économique a essentiellement profité aux personnes les plus riches, alors que la classe moyenne et les personnes les plus pauvres ont vu leurs conditions se dégrader, ce qui a contribué à l'accroissement des inégalités de revenus et de patrimoine.

Au chapitre des inégalités, le Canada fait particulièrement piètre figure. En effet, le Canada fait partie des pays industrialisés qui font le moins bien en matière d'écart de revenus. Selon l'OCDE, le 1 % le plus riche au Canada ont capté 37 % de la croissance du revenu entre 1981 et 2012 et comptent maintenant pour 12,2 % du revenu annuel du pays².

Au Québec comme ailleurs, la tendance est à la concentration de la richesse dans les mains des plus fortunés, et donc, à l'accroissement des inégalités³. Les revenus après impôts croissent plus vite pour le 1 % des plus riches (+88 % de 1982 à 2011) que pour tous les autres (+14 %)⁴.

En ce sens, le Canada et le Québec suivent essentiellement la tendance observée dans les pays anglo-saxons. C'est en effet dans ces pays, qui ont le plus fortement appliqué les

² <http://affaires.lapresse.ca/economie/canada/201404/30/01-4762383-ecart-du-revenu-le-canada-parmi-les-pires-estime-locde.php>

³ <http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/1pourcent>

⁴ <http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/406186/Etats-unis-la-classe-moyenne-perd-du-terrain>

mesures néolibérales, que les inégalités sociales se sont le plus accentuées depuis les années 1980.⁵

Les divergences importantes entre les différents pays sur la question de la montée des inégalités sociales démontrent à quel point il s'agit d'une question éminemment politique, qui doit donc nécessairement recevoir une réponse politique. En effet, s'intéresser à la question des inégalités sociales, c'est notamment mener une analyse comparative des différents modèles socio-économiques développés dans le monde et réaliser qu'il existe plusieurs alternatives. Apparaît ainsi un élément majeur : il existe d'autres voies que celle de l'austérité et de la hausse des inégalités, contrairement à ce que le gouvernement veut faire croire.

Du côté des revenus, la hausse des inégalités s'explique essentiellement par l'accroissement des revenus des cadres. De plus, la hausse du niveau des patrimoines provoque une augmentation du rapport capital/travail qui a pour conséquence de nous ramener en ce début de XXI^e siècle à une situation semblable à celle du début du XX^e siècle.

La part du capital dans le revenu national de la plupart des pays occidentaux prend une place de plus en plus grande depuis les années 1980. Comme l'explique Thomas Piketty dans son récent ouvrage : « *Si l'on cumule la croissance totale de l'économie américaine [...] de 1977 à 2007, alors on constate que les 10% les plus riches se sont appropriés les 3/4 de cette croissance; les 1% les plus riches ont absorbé près de 60% de la croissance totale du revenu national américain [...] ; pour les 90% restants, le taux de croissance du revenu moyen a été [...] de moins de 0,5% par an.*⁶ ». L'accroissement parallèle des inégalités de revenus et du capital est un des enjeux fondamentaux pour une société comme la nôtre.

Le fossé se creuse donc un peu plus chaque jour entre les plus riches et les plus pauvres à un point tel que cela menace aujourd'hui le développement. Tant l'OCDE que le FMI reconnaissent aujourd'hui que les coupes dans les services publics se sont soldées par des effets négatifs. Partout où elles ont été appliquées, les politiques d'austérité ont eu pour effet d'aggraver les inégalités sans parvenir à relancer la croissance économique. De plus, la concentration de la richesse favorise l'apparition de bulles spéculatives, ce qui génère de l'instabilité financière. Ça ne fait plus de doute, lorsqu'il s'agit de développement économique et social, l'austérité n'est clairement pas la solution.

⁵ Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p.508

⁶ Thomas Piketty, *Le capital au XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 2013, p.469.

L'OCDE affirme maintenant que croissance économique et réduction des inégalités doivent aller de pair⁷. Pour relancer l'économie, le FMI préconise aujourd'hui une augmentation des dépenses publiques combinée à un accroissement des revenus de l'État via une fiscalité progressive⁸. Or, tout porte à croire que le gouvernement s'apprête à faire exactement l'inverse. Les choix que semble en voie de faire le gouvernement contribueront à accroître les inégalités. Si le gouvernement persiste sur la voie de l'austérité, tout indique qu'il plongera le Québec dans un cercle vicieux qui nous destinera à évoluer dans un contexte de faible croissance économique et d'instabilité économique et sociale. Alors que le gouvernement prétend vouloir préserver la liberté d'agir des Québécois, il aura, au final, bloqué l'avenir du Québec. L'austérité constitue le mauvais remède à administrer à la société québécoise et on ne fera qu'empirer la situation si on persiste sur cette voie.

Il nous semble donc impératif que le gouvernement du Québec fasse de la lutte aux inégalités sociales sa priorité. À notre avis, c'est dans cette seule perspective que doit se réaliser tout examen sérieux des programmes gouvernementaux et du rôle de l'État.

Les bénéfices d'une société égalitaire ne font pas de doute. Il s'agit, bien entendu d'une question morale et éthique, mais il s'agit aussi de mettre en place les conditions essentielles à l'essor économique et social du Québec. Rien ne saurait justifier que cet exercice de révision se traduise par des mesures qui auraient pour effet d'accroître les inégalités.

Or, les programmes sociaux ainsi que les services publics semblent être dans la mire du gouvernement. Ce sont pourtant de puissants moyens de redistribution qui contribuent de manière décisive à réduire les inégalités. Or tous les mécanismes distributifs doivent non seulement être protégés, mais accentués. C'est notamment le cas des services éducatifs de garde à la petite enfance et des services de santé et services sociaux qui, au lieu d'être cédés aux mécanismes du marché comme le préconise le gouvernement, doivent être bonifiés et étendus dans le secteur public.

Services éducatifs de garde à la petite enfance

La fin de l'universalité des services de garde à contribution réduite, laquelle a été évoquée dans le cadre du débat entourant la tenue de cette commission, constitue un bel exemple d'une mesure qui ferait reculer le Québec plutôt que de le faire avancer. En effet, on ne peut nier que tout frein à l'accès à ces services, induit par un manque de places ou par un accroissement de la tarification, entraînerait des répercussions négatives sur la réussite scolaire des enfants québécois, favorisant du même coup l'accroissement des inégalités. En

⁷ <http://www.oecd.org/fr/eco/croissance/lessincomeinequalityandmoregrowth-aretheycompatible.htm>

⁸ http://www.ledevoir.com/documents/pdf/fmi_taxing_times.pdf

effet, les inégalités prennent racine dans les toutes premières années de la vie et il existe un consensus scientifique à l'effet que les premières expériences éducatives jouent un rôle décisif sur le développement des enfants⁹.

Cela est sans compter l'effet négatif qui serait provoqué par le retrait de nombreuses femmes du marché du travail. En effet, il ne fait pas de doute que les services de garde à contribution réduite ont un impact positif sur le taux d'activité des femmes et sur les revenus de l'État, ce qui contribue à équilibrer le budget du Québec. Plus de 70000 mères ont pu détenir un emploi grâce à ce programme, ce qui représente une majoration de 5 milliard de dollars du PIB québécois¹⁰. Sans conteste, ce programme est rentable pour le Québec.

Il est irresponsable de présenter ces services en termes de coûts, alors que l'éducation de nos enfants représente sans conteste le meilleur investissement que nous puissions collectivement faire. Il est tout aussi irresponsable, sous prétexte que certains « riches » ne paient pas leur juste part de tarif, de compromettre le principe d'accès pour tous à ces services. Pour le gouvernement, s'agit-il de choisir quels enfants n'auront pas accès à ces services ? A-t-on seulement pris en compte les coûts relatifs à l'accroissement de la bureaucratie, conséquence inévitable de la mise en œuvre de la modulation des tarifs en fonction des revenus ?

Les avantages des services de garde subventionnés québécois n'ont plus à être démontrés. Non seulement ne faut-il pas freiner l'accès à ces services, il faut étendre ces services de telle sorte que tous les enfants du Québec aient accès à une place, ce qui n'est pas le cas actuellement. Tous, nous avons intérêt à ce que chaque enfant ait sa place dans un système de garde éducatif de qualité et en pareille matière, cela devrait être notre principal objectif.

En somme, on doit écarter d'emblée toute mesure touchant les services éducatifs de garde à la petite enfance qui n'aura pas comme principal objectif d'en favoriser l'accès et la qualité. Tout compromis nous semble donc inacceptable à cet égard.

Services de santé et services sociaux

Non seulement les inégalités sont-elles sources de problèmes de santé, elles tuent à grande échelle. C'est le constat fait par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un rapport publié en 2008 et qui révèle que l'espérance de vie d'un enfant né dans un quartier pauvre d'un pays riche peut être inférieure de trente ans à celle d'un autre enfant né à quelques

⁹ http://www.frqsc.gouv.qc.ca/upload/capsules_recherche/fichiers/capsule_63.pdf

¹⁰ http://www.usherbrooke.ca/chaire-fiscalite/fileadmin/sites/chaire-fiscalite/documents/Cahiers-de-recherche/Etude_femmes_travail.pdf

kilomètres de là¹¹. Cinq fois plus de personnes souffrent de maladie mentale dans les pays les moins égalitaires, cinq fois plus sont emprisonnés et six fois plus sont obèses¹².

On l'admettra, au moment où les inégalités sont en croissance, ce n'est pas en coupant dans les programmes en santé et services sociaux qu'on va améliorer le sort de notre société, bien au contraire.

Pourtant, au Canada comme au Québec, l'effritement des programmes publics de santé et services sociaux n'est pas étranger au fait que les dépenses de santé des ménages sont de plus en plus grandes, notamment chez les familles les plus pauvres. Selon Statistique Canada, de 1997 à 2009, les frais de soins de santé ont augmenté de 63% chez les familles à faible revenu pour atteindre aujourd'hui 1000 \$ par année. Pour les familles les plus riches, la hausse varie de 36% et de 48% pour des dépenses moyennes de 3000 \$ par année¹³. On le voit bien, quand la couverture des programmes publics n'est pas suffisante, les impacts se font surtout ressentir chez les gens plus démunis, ce qui accentue les inégalités.

Au Québec, le désengagement progressif de l'État et l'ouverture au privé en santé, qui ont été largement favorisés par les gouvernements successifs depuis 20 ans, mais particulièrement par les membres de ce gouvernement, font en sorte que la situation est encore pire. Les dépenses de soins de santé privés ont atteint au Québec 2520\$ par ménage en moyenne pour 2012, 10% de plus que la moyenne canadienne et plus que n'importe quelle autre province, mise à part la Colombie-Britannique¹⁴.

Ce n'est de toutes évidences pas en coupant dans des services de santé et des services sociaux destinés aux enfants, aux adultes ou aux personnes âgées aux prises avec des ennuis de santé qu'on va améliorer collectivement notre sort, ni sur le plan social, ni sur le plan économique. Que l'on coupe un programme dont l'objectif est de prévenir un ennui de santé ou que l'on coupe un programme qui permet une prise en charge de qualité au moment opportun d'un ennui de santé, on ne fait, au final, qu'aggraver un problème qui sera d'autant plus coûteux à régler. De telles coupures sont difficiles à accepter même en adoptant un point de vue uniquement économique. En n'agissant pas en prévention sur les problèmes sociaux, on limite grandement la productivité au travail de nombreux individus et on renvoie à l'ensemble de la société les coûts de cette inaction collective.

L'examen mené par cette commission semble se résumer à identifier des programmes à couper. C'est à se demander si le gouvernement ne nous demande pas de choisir quelle

¹¹<http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2008/pr29/fr/>

¹²<http://www.uqam.ca/entrevues/entrevue.php?id=815>

¹³<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201404/16/01-4758380-soins-de-sante-non-rembourses-les-familles-les-plus-pauvres-ecopent.php>

¹⁴<http://www5.statcan.gc.ca/cansim/a05?lang=fra&id=2030021>

personne, parmi nous, ne sera pas soignée si elle est malade, quel enfant en difficulté devrait être abandonné à son sort ou quelle personne aux prises avec des problèmes de santé mentale devrait-on laisser à elle-même...

«Est-ce qu'on peut diminuer la bureaucratie dans notre système de santé sans toucher aux soins » ? La réponse est oui, a dit Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux, aux journalistes¹⁵. Ça fait plus de 20 ans maintenant que les gouvernements successifs nous disent qu'il est possible de couper dans la bureaucratie tout en maintenant des services. Pourtant, ça fait 20 ans qu'on fusionne des établissements, qu'on modifie les structures avec pour seuls résultats qu'on coupe dans les services et qu'on accroît l'encadrement. Puis, ça fait 20 ans qu'on abandonne au profit du secteur privé des pans entiers de services financés par le public.

Le gouvernement a annoncé son intention de procéder à une nouvelle réforme des structures du réseau de la santé et des services sociaux. Nous sommes loin de croire que l'amélioration de l'accès et de la qualité des soins passe par une réforme des structures. En fait, le gouvernement nous fait actuellement les mêmes promesses qu'il avait faite en 2003 lors de la création des centres de santé et de services sociaux (CSSS). Nous devons voir une diminution de la bureaucratie, effectuer des économies importantes et augmenter la qualité des soins. Pourtant, depuis dix ans, le taux d'encadrement a augmenté de 30% dans le réseau, l'hospitalocentrisme de notre réseau s'est grandement accentué au détriment des services sociaux et de la prévention et nous avons assisté à une augmentation phénoménale du recours au privé, à l'accroissement du pouvoir médical et à une importante bureaucratisation, le tout, au détriment d'une multitude de services pour la population en général.

Si on veut rapidement améliorer la situation, qu'on arrête immédiatement d'aller dans ce sens ! Après 20 ans, ces orientations ne sont plus crédibles. Définissons plutôt des objectifs à atteindre en termes santé et de bien-être de la population et par la suite, nous identifierons les moyens qui sont à notre disposition pour atteindre ces objectifs.

Pendant qu'on nous convie à ce navrant exercice de coupures, l'ensemble des composantes du réseau de la santé et des services sociaux est à la recherche de solutions pour améliorer nos services publics. Voilà une réflexion qui nous semble porteuse et voilà une démarche que le gouvernement devrait appuyer sans réserve. Malheureusement, le ministre Barrette a choisi de ne pas se présenter à ce *Premier rendez-vous national sur l'avenir du système public de santé et de services sociaux*. Souhaitons qu'il fasse partie des discussions lors du 2^e *Rendez-vous*, qui aura lieu en décembre. Plus que jamais, les composantes du réseau de la

¹⁵<http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201406/25/01-4778787-barrette-vise-des-compressions-de-600-millions-en-sante.php>

santé et des services sociaux sont en mode solution pour assurer la pérennité du réseau. Ces experts doivent être entendus car ils connaissent des manières d'améliorer l'accès aux soins de santé et de services sociaux, ce qui est la priorité pour la population québécoise.

Si le gouvernement veut agir rapidement tout en tenant compte des besoins de la population en matière de santé et de services sociaux, il devrait mettre un terme immédiatement à toutes formes de tarification en santé et services sociaux comme il devrait étendre la couverture publique là où elle est incomplète. Le gouvernement devrait aussi mettre un terme à tous les partenariats public-privé en santé par lesquels on finance les intérêts privés au lieu de financer les services. Des économies importantes pourraient ainsi être réalisées. De plus, le gouvernement devrait éviter de plonger une nouvelle fois le réseau de la santé et des services sociaux dans une réforme des structures. Les solutions sont ailleurs et le gouvernement, qui n'a rien réalisé en jouant dans les structures depuis 20 ans, devrait enfin laisser le soin aux intervenants du réseau de trouver des solutions pour l'améliorer.

En somme, si on veut mettre un frein à l'accroissement des inégalités et favoriser le développement économique, il faut mettre un frein à l'américanisation de notre système de santé, qui s'accélère depuis 2003. En santé et services sociaux, le financement, la gestion et la prestation de services doivent rester publics et il ne saurait y avoir de solutions qui se traduisent par la marchandisation de la santé des citoyens. Tout accroissement de la tarification ou du financement privé aura, en outre, comme effet que notre système nous coûtera collectivement plus cher.

Conclusion

Vous l'aurez compris, nous avons la profonde conviction que nous avons tous avantage, riches comme moins nantis, à vivre dans une société égalitaire et solidaire. Comme nous l'enseigne l'histoire récente et comme cela est admis par un nombre important et grandissant d'organisations internationales et d'économistes, tout accroissement des inégalités entraîne du même coup, pour les États, une incapacité croissante à assurer le développement économique et social, ce qui est contraire à sa mission. Nous en sommes convaincus, la lutte aux inégalités doit être la priorité absolue de votre gouvernement.

Il ne faut pas perdre de vue que si les inégalités sont telles qu'elles menacent aujourd'hui le développement économique et social de nombreux pays, c'est parce qu'elles sont induites par les mécanismes du libre marché, lesquels sont de moins en moins contrôlés par l'intervention des États. Les politiques d'austérité, on le sait maintenant, constituent des mesures qui exacerbent cette problématique parce qu'elles se résument habituellement à couper des services publics et à faire encore plus de place aux mécanismes du libre marché.

Il faut par tous les moyens résister à l'idée de mettre en œuvre de fausses solutions qui empireront la situation.

De plus, il est indéniable que ce sont principalement les femmes qui feront les frais des politiques d'austérité. À la FSSS, le trois quart de nos membres sont des femmes. Traditionnellement, et c'est encore le cas aujourd'hui, lorsqu'il est question de santé et d'éducation, les femmes sont principalement interpellées. En plus d'être menacées de perdre de nombreux emplois, on veut leur faire combler le vide causé par des coupures dans les services. Couper dans les services publics en santé et services sociaux, c'est transférer un énorme fardeau sur le dos des femmes, ce qui est indigne d'une société comme la nôtre.

C'est en outre pourquoi nous déplorons le fait que le gouvernement semble vouloir laisser dans l'ombre la question des revenus de l'État. Comment en douter quand on constate que le principal message du gouvernement consiste à convaincre la population que nous n'avons pas d'autres choix que de procéder à des coupures dans les dépenses de l'État ?

Pourtant, si les inégalités sont en croissance partout dans le monde depuis trente ans, ce n'est certes pas parce que la croissance économique n'a pas été au rendez-vous. C'est plutôt parce que les richesses se concentrent entre les mains de moins en moins de personnes et que les États parviennent de plus en plus difficilement à faire contribuer les grands détenteurs de capitaux aux efforts collectifs.

De plus, nombre de décisions gouvernementales ont eu comme conséquence de nous priver collectivement de milliards de revenus. Comment expliquer le fait que le gouvernement semble évacuer d'emblée la possibilité d'accroître ses revenus ? Pourquoi ne pas s'attaquer aux paradis fiscaux qui nous ont collectivement privés de milliards de dollars de revenus pour financer nos services publics? N'est-il pas justement de la prérogative de l'État de récolter les revenus nécessaires à la mise en place des programmes qui sont requis pour assurer le développement économique et social ? En ce sens, il est déplorable de constater l'effritement du recours à l'impôt progressif pour assurer le financement des services publics. Dans les dernières années, nombre de nouvelles législations ont eu recours au principe de l'utilisateur payeur, entrant ainsi directement en opposition avec le principe d'universalité au cœur du développement de nos services publics. Plutôt que de toujours compter sur de nouveaux tarifs, pourquoi ne pas plutôt miser sur une imposition progressive des revenus qui a pour grand mérite de limiter l'accroissement important des inégalités ? Pourquoi ne pas miser sur une réforme fiscale qui permettrait d'aller chercher des sommes là où la richesse s'est concentrée ces dernières années ?

Nous sommes de plus hautement préoccupés par l'absence de volonté politique de mettre en place de nouveaux programmes publics qui permettraient d'économiser des milliards de dollars de fonds publics tout en maintenant le bassin actuel de services publics.

Comment expliquer que la réflexion actuelle ne porte que sur la question de la révision des programmes, alors qu'elle aurait pu porter sur un ensemble de solutions pour économiser des fonds publics? Par exemple, pourquoi ne pas discuter de l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicaments, qui permettrait selon plusieurs experts d'économiser plus d'un milliard par année¹⁶? Pourquoi ne pas mettre des efforts supplémentaires pour limiter le recours aux agences privées dans le réseau de la santé et des services sociaux, alors qu'il a été démontré que cette sous-traitance coûte plus cher?

Malheureusement, cela a pour conséquence, non seulement de limiter une fois de plus les services à la population, mais aussi d'empêcher toute réflexion globale sur l'état de nos finances publiques, voire sur le rôle de l'État. Il sera impossible de procéder à un examen complet de la situation en raison de l'étroitesse de l'exercice prôné par le gouvernement. Pourtant, un tel examen est plus nécessaire que jamais.

Cela a pour conséquence de limiter l'émergence de solutions innovantes pour économiser des fonds publics. Parce qu'on refuse de discuter ouvertement des lacunes globales du système actuel et parce qu'on refuse de considérer le problème actuel sous l'angle des revenus, on en est réduit à se demander quels sont les enfants dont nous allons compromettre l'avenir et quelles sont les personnes malades que nous allons laisser à elle-même.

Les mesures préconisées par le gouvernement ont aussi pour conséquence de reporter sur le dos des travailleuses et travailleurs de la classe moyenne des coûts préalablement assumés par la collectivité, ce qui accentuerait la précarité de la classe moyenne.

Il aurait pourtant été possible de miser sur la solidarité des Québécoises et des Québécois afin qu'émergent de nouvelles solutions et cela, au terme d'un riche débat. Cette commission aura plutôt comme principal effet d'entraîner une désolidarisation économique et sociale dont les conséquences négatives risquent d'être très importantes. À ce titre, cette commission risque de compromettre ce qui a toujours constitué une force du Québec.

Les Québécois n'ont pas donné au gouvernement le mandat d'accroître les inégalités ni de remettre en question les nombreux héritages de la Révolution tranquille. Les Québécois sont attachés aux valeurs de solidarité et de justice sociale. À notre avis, si votre

¹⁶Marc-André Gagnon et Guillaume Hebert, *Argumentaire économique pour un régime universel d'assurance-médicaments*, Rapport de recherche de l'IRIS, 13 septembre 2010.

gouvernement compte transformer et réformer en profondeur le Québec en allant en sens opposé à ces valeurs, sur la base des résultats de cette consultation, cela sera illégitime. Ne restera plus aux Québécois qu'à se demander qui, exactement, vous représentez et quelles sont les distorsions de notre démocratie qui font en sorte que vous ne gouverniez pas dans l'intérêt général des Québécois.

Si des modifications aux programmes doivent être faites, vous avez le devoir moral de démontrer aux Québécois en quoi ces modifications vont réduire les inégalités et contribuer au développement économique et social du Québec. L'éducation de nos enfants et la santé de la population font partie des responsabilités fondamentales de l'État et font partie des éléments fondamentaux du pacte social québécois. Remettre en question l'accès et l'étendu de ces programmes pourrait avoir des conséquences sociales importantes.

Ultimement, la question fondamentale est celle de l'avenir de nos enfants et du type de société que nous voulons leur laisser. Malheureusement, il ne nous semble pas que ce soit via cette commission que nous allons trouver des réponses.